

## LES MANGEURS DE FEU

Chaque jour, les bateleurs montrent des choses surprenantes, mais dont on peut aisément reconnaître les causes, lorsqu'on y réfléchit. On a vu, par exemple, un Anglais, nommé Richardson, faire rôtir un morceau de viande sur sa langue, allumer un charbon dans sa bouche avec un soufflet, l'enflammer par un mélange de poix noire, de poix résine et de soufre.

Ce mélange allumé, produisait dans sa bouche le même frémissement que l'eau dans laquelle les forgerons éteignent le fieu, et bientôt après il avalait ce charbon enflammé, cette poix, ce soufre et cette résine. Il empoignait un fer rouge avec sa main, qui n'était cependant pas plus calleuse que celle d'un autre homme. Enfin, il tenait un autre fer rouge entre ses dents.

C'est par une habitude, d'abord très douloureuse, et une disposition dans les organes, qu'un tel homme est parvenu à les rendre insensibles. Le vallet de cet Anglais publia, en 1667, le Secret de son maître, le Mangeur de feu.

Ce secret consiste à se frotter les mains, la bouche, les lèvres, le palais avec de l'esprit-de-soufre affaibli dans les commencements, et que l'on emploie ensuite plus actif. Cet acide corrode l'épiderme et le rend aussi dur qu'un cuir. En répétant cette opération, l'opération devient si dur qu'il gêne les mouvements de la bouche: les bateliers se la lavent avec du vin bien chaud, et enlèvent la peau raccornie, qui se détache. Ils endurcissent la nouvelle peau de la même manière, et, avec le temps, la rendent sans sensibilité.

De quoi certains individus ne sont-ils pas capables, soit par cupidité, soit pour tromper les autres? Lorsqu'ils ont avalé ces charbons, que leur salive éteint auparavant dans leur bouche, ils ont grand besoin d'avaler de l'huile ou de l'eau chaude pour rejeter ces matières.

On sait que, dans les siècles d'ignorance et de superstition, on fait usage des épreuves de l'eau chaude et du fer chaud, pour distinnequer le coupable de l'innocent.

On appelait ces jugements, jugements

de Dieu, dans la folle persuasion que Dieu faisait un miracle pour sauver l'innocent. Ces épreuves se faisaient dans une église. L'accusé était obligé de jeûner trois jours au pain et à l'eau, entendait la messe, y communiait, faisait serment